

Communiqué de presse

Saint-Denis, le 8 décembre 2016

ESSMS, l'Anesm publie un guide à votre intention Capitalisez et valorisez les résultats de vos évaluations

L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux publie un nouveau guide sur les suites des évaluations interne et externe et l'inscription des établissements et services dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement.

Ce guide à l'attention des responsables et gestionnaires de structures est à la fois un véritable support au service du pilotage des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) et un outil de mobilisation des équipes. Il vise à :

- capitaliser l'investissement humain et financier des évaluations ;
- inscrire les établissements/services dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement ;
- préparer les structures à la contractualisation avec les autorités (CPOM).

Le document est composé de cinq chapitres :

1. Une démarche au service de la bientraitance et de la stratégie des ESSMS
2. Définir et prioriser ses objectifs
3. Articuler objectifs et actions
4. S'assurer de la pertinence et de l'efficacité du plan d'actions
5. Organiser et mobiliser l'ensemble des acteurs

Pour chaque chapitre, une partie est consacrée aux modalités d'information et de participation des personnes accompagnées et des professionnels. Le document comporte des points méthodologiques (modèles de calendriers, de fiches et de plans d'actions) ainsi que des conseils et des exemples d'initiatives.

Il vient ainsi en réponse aux difficultés rencontrées par les ESSMS à inscrire la démarche d'évaluation au plus près de leur fonctionnement.

Vous pouvez consulter le guide dès à présent sur le site de l'Anesm :

www.anesm.sante.gouv.fr

Yaba Bouesse
Chargée de communication
yaba.bouesse@sante.gouv.fr
01 48 13 91 15